



**PROCES- VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUN 2018 A 18 HEURES 30
EN MAIRIE**

**0. Approbation du compte rendu
de la séance du 09.04.2018**

Désignation du secrétaire de séance : Mariane DOMEIZEL

1. MODIFICATION STATUTS COTELUB

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité a décidé de surseoir à l'approbation de la modification des statuts de COTELUB relative au transfert de la compétence optionnelle « Assainissement collectif et non collectif », dans l'attente d'éléments complémentaires d'information sur les nouveaux statuts du SIVOM DURANCE LUBERON.

**2. Syndicat d'Electrification Vauclusien : exercice de la
compétence Maitrise d'ouvrage et maintenance des
infrastructures de recharge des véhicules électriques et
hybrides**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la réalisation d'une infrastructure de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire de la commune, autorisé Monsieur le Maire à signer avec le SEV les conventions à intervenir, ainsi que l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.

**3. DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF
2018**

Rapporteur : Monsieur Albert GAGGIOLI

Le conseil municipal a accepté de modifier comme suit les crédits ouverts au budget primitif 2018 pour le budget principal, en section de fonctionnement et d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT/ SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP ART DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
CHAPITRE 042 compte 721 Travaux en régie				15 000.00 €
CHAPITRE 042 compte 6811 amortissements		2 039.82 €		
CHAPITRE 77 compte 775			- 1000.00 €	
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles dont Titres annulés		14 000.00 €		
CHAPITRE 022 Dépenses imprévues	- 2039.82 €			
CHAP 040 compte 28188 Amortissement				2039.82 €

Op 99983 VOIRIE		2039.82 €		
Compte 2315				
TOTAL	2039.82 €	18 039.82 €	1 000.00 €	17 039.82 €

4. Révision/création d'un règlement local de publicité et élaboration d'un jalonnement de Signalisation d'Information Locale : groupement de commandes

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'intégration de la commune de la Tour d'Aigues au groupement d'achat pour l'étude préalable à l'élaboration d'un plan de jalonnement de Signalisation d'Information Locale et d'un règlement local de publicité dont le PNRL sera le coordonnateur, ainsi que la convention à intervenir et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

5. Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Notre Dame pour l'année scolaire 2017-2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Notre Dame pour les élèves de la commune scolarisés dans les classes élémentaires, pour un montant global de 3 345.27 € pour l'année scolaire 2017-2018.

6. Mise à disposition des espaces communaux pour tournage

Rapporteur : Monsieur Pierre AUBOIS

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à émettre au profit de la commune un titre de recettes d'un montant de 1500 euros, en dédommagement pour la mise à disposition des lieux et du personnel mobilisé lors du tournage par la société BANDITS domiciliée 58 rue du Faubourg Poissonnière à PARIS 75010 d'un clip « Sécurité routière – 13 mètres » sur le stade GARCIN le 16 mai dernier.

7. Convention d'objectifs avec l'association Arts, Sports et Loisirs , le Centre social l'Aiguier et les Amis du Livre pour l'année 2018

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec L'association « Arts Sports et Loisirs » - avenant 2018, le Centre social « l'Aiguier » et « les Amis du Livre » pour le financement des actions de l'année 2018

8. Compteurs communicants de type LINKY

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé de prendre position dans le débat relatif aux compteurs communicants de type LINKY, par l'adoption d'une motion enjoignant Enedis à respecter la volonté des personnes qui expriment leur refus d'installer le compteur communicant à leur domicile, et à développer une communication sur les modalités de déploiement sur le territoire communal. (Avec 17 voix pour et 3 abstentions (Mme REYNAUD Anne-Marie – M. GAGGIOLI – M. AUBOIS))

9. Encaissement de recettes pour le compte de la commune

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à encaisser pour le compte de la commune deux chèques ;

L'un d'un montant de 86.40 € établi par la Coopérative TERRES VALDEZE, et un deuxième d'un montant de 450.00 € établi par les Editions JOCATOP, représentant des avoirs auprès de ces fournisseurs.

10. Eveil musical en milieu scolaire – Convention avec le Département de Vaucluse

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Département de Vaucluse pour l'accompagnement financier des communes dans le cadre du dispositif « Eveil musical milieu scolaire primaire rural ».

11. Demandes de subventions d'équipement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière des partenaires publics ou privés pour mener à bien les projets communaux, entres autres de l'Etat au titre du contrat de ruralité 2018, pour les travaux de requalification de voiries du quartier des Aires.

12. Questions diverses

Après les questions diverses, la séance est levée à 19 h 45.

Jean-François LOVISOLO, Maire